

DEMANDE D'EXONERATION

De la taxe annuelle d'épuration et d'entretien des collecteurs, selon article 45 du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux en vigueur au 1^{er} janvier 1996.

Le soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. prof. : Tél. privé :

N° contrat avec les Services Industriels de Nyon :

N° parcelle :

Utilisation à des fins : (souligner ce qui convient)

industrielles - artisanales - agricoles - eaux d'arrosage - eaux de climatiseurs

Un compteur séparé existe-t-il ? Oui Non

NB : **Préalablement à tout travail de transformation de la nourriture, le propriétaire au bénéfice d'une autorisation de défalcation contactera le Service des Eaux de Nyon**

Date : Crans, le

Signature :

DECISION MUNICIPALE

Exonération : accordée refusée

Au nom de la Municipalité

Le Syndic : La Secrétaire :

Crans, le